

TYPLOGIE DES PEUPELEMENTS FEUILLUS

Clés de détermination

COMMENT BIEN UTILISER CES CLÉS ?

Seuls les feuillus nobles⁽³⁾ de diamètre à 1,30 m de hauteur > 17,5 cm (circonférence > 55 cm) sont pris en compte, qu'ils soient de franc pied ou de souche.

DÉTERMINATION DU TYPE DE PEUPELEMENT LOCAL



1^{ER} TOUR D'HORIZON

- Avec une jauge d'angle, mesurer la surface terrière (*voir au verso*), noter le chiffre correspondant de la clé de surface terrière.

PRÉCAUTION :

Ne pas oublier de petits bois.

Clé de surface terrière ▶

$G^{(1)} < 2 \text{ m}^2/\text{ha}$	non balivable ⁽²⁾	00
	balivable	00B
$2 \leq G < 5 \text{ m}^2/\text{ha}$		0•
$5 \leq G < 10 \text{ m}^2/\text{ha}$		1•
$10 \leq G < 15 \text{ m}^2/\text{ha}$		2•
$15 \leq G < 20 \text{ m}^2/\text{ha}$		3•
$20 \leq G < 25 \text{ m}^2/\text{ha}$		4•
$25 \leq G < 30 \text{ m}^2/\text{ha}$		5•
$G \geq 30 \text{ m}^2/\text{ha}$		6•



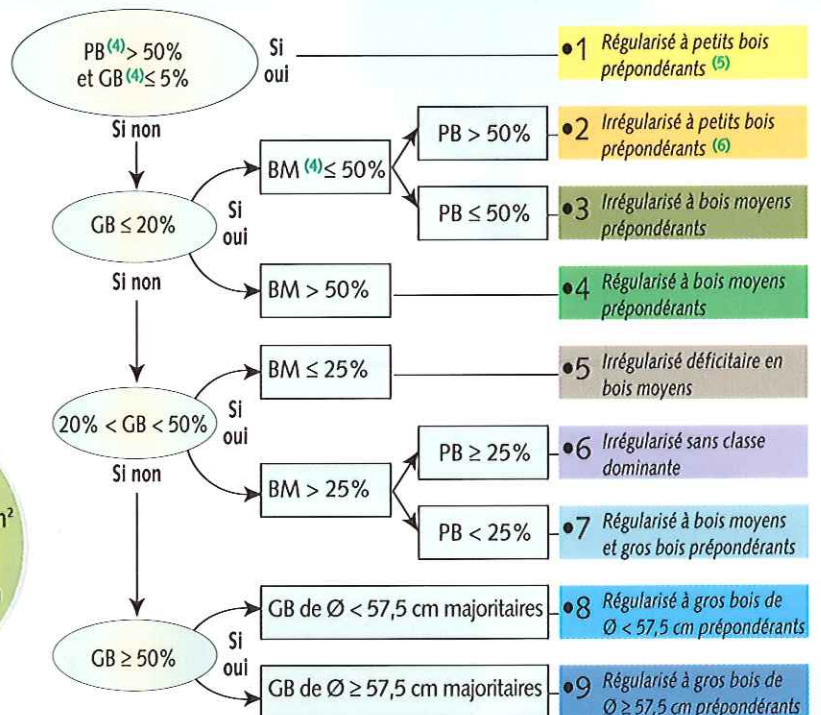
2^{ÈME} TOUR D'HORIZON

- À l'œil noter au cours d'un tour d'horizon et sur 12 à 20 arbres les plus proches, les nombres de petits bois, bois moyens et gros bois ; calculer leurs pourcentages et noter le chiffre de la clé des structures correspondant.

PRÉCAUTION :

Ne pas oublier de petits bois, ni compter trop de gros bois.

Clé des structures ▼



Le type de peuplement s'obtient en prenant l'indication de la clé de surface terrière pour chiffre des dizaines et celui de la clé des structures pour chiffre des unités.

EXEMPLE :
un peuplement de 17m² de surface terrière, régularisé bois moyen est de type 34.

LÉGENDE

(1) G : Surface terrière mesurée à la jauge d'angle. Elle s'exprime en m²/ha.

(2) Balivable : Peuplement comportant au moins 1 tige d'avenir tous les 12 m (Ø < 17,5 cm).

(3) Feuillus nobles : Chênes rouvre et pédonculé, frêne, châtaignier, hêtre, érables plane et sycomore, tilleul, orme, merisier, alisier, cornier.

(4) PB, BM, GB : Pourcentages en nombre des petits bois (Ø à 1,30 m de 17,5 à 27,5 cm), bois moyens (Ø à 1,30 m de 27,5 à 47,5 cm), gros bois (Ø à 1,30 m de 47,5 cm et plus).

(5) Régularisé : Peuplement présentant une classe de grosseur prépondérante.

(6) Irrégularisé : Peuplement ne présentant pas de classe de grosseur nettement prépondérante.

N.B. : Ces deux derniers termes sont des qualificatifs de structure. Ils ne préjugent en rien de la sylviculture applicable à ces types de peuplement.

LA SURFACE TERRIÈRE

Une mesure simple à mieux connaître

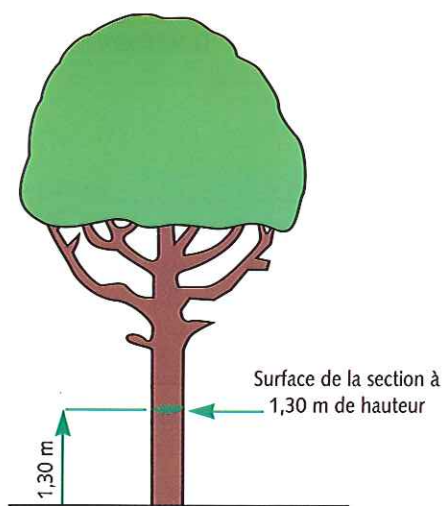
La surface terrière est une grandeur facile à estimer en forêt.
Elle donne un renseignement précieux sur la «richesse» d'un peuplement.

LA SURFACE TERRIÈRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Par convention, pour un arbre c'est la surface de la section transversale de son tronc à 1,30 m de hauteur (schéma 1).
- Pour un peuplement, c'est la somme des surfaces terrières de tous les arbres qui le composent. Elle dépend donc de la densité et de la grosseur des arbres.

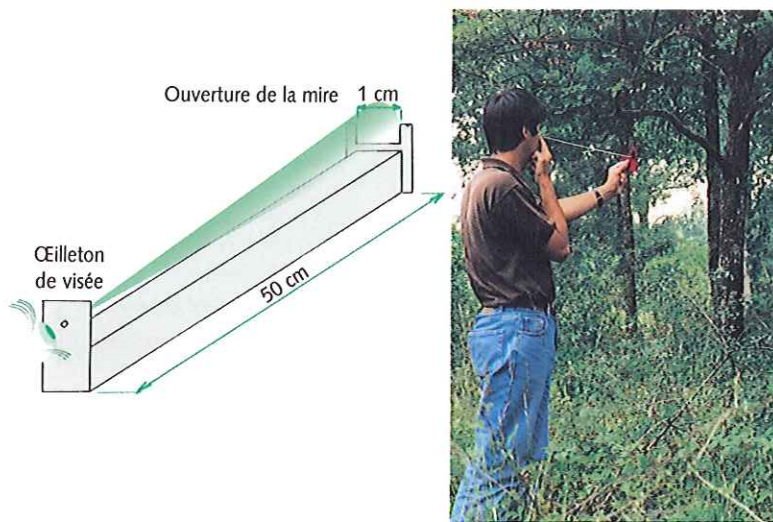
Cette grandeur un peu abstraite, notée **G**, est très liée au volume sur pied du peuplement. Elle s'exprime en mètre carré par hectare (m²/ha).

Schéma 1



COMMENT L'ESTIMER FACILEMENT EN FORÊT ?

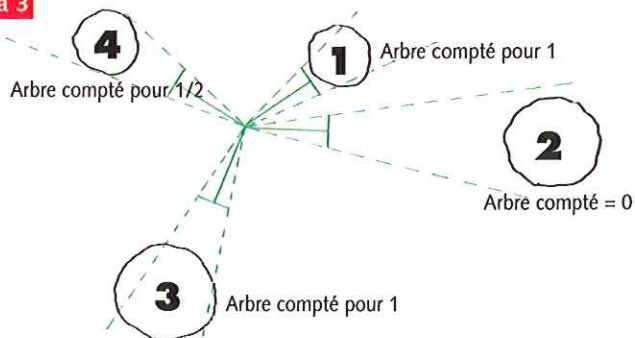
On utilise pour cela une «jauge d'angle». C'est un appareil que l'on peut facilement fabriquer soi-même (schéma 2)



MODE D'EMPLOI

- 1) Se placer en un point fixe au sein du peuplement.
- 2) Placer la jauge d'angle contre sa joue.
- 3) Compter tous les arbres dont le diamètre à 1.30 m apparaît supérieur ou égal à l'ouverture de la mire, en effectuant un tour d'horizon sur soi-même (schémas 3 et 4), en commençant par l'arbre le plus proche.

Schéma 3



ON COMPTE :

- Pour 1 les arbres dont le diamètre du tronc apparaît supérieur à l'ouverture de la mire,
- Pour 0,5 ceux dont le diamètre apparaît égal à l'ouverture de la mire
- Pour 0 ceux dont le diamètre est inférieur à l'ouverture de la mire.

Le nombre ainsi obtenu correspond à la surface terrière du peuplement.

EXEMPLE DU SCHÉMA 3
 $G = 2,5 \text{ m}^2/\text{ha} :$

- 1 (arbre n°1)
- + 0 (arbre n°2)
- + 1 (arbre n°3)
- + 0,5 (arbre n°4)

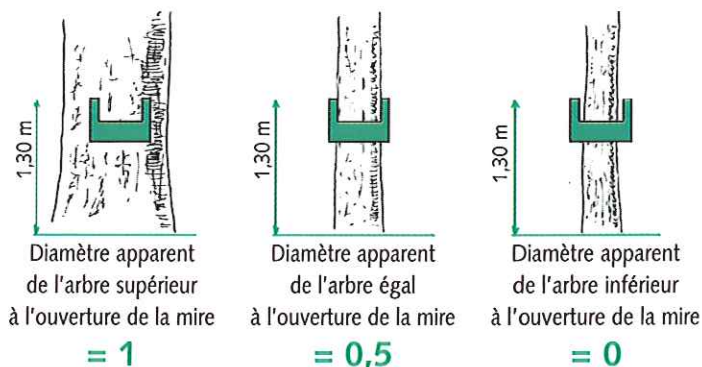


Schéma 4